MANUEL D'UTILISATION

CROONY

CE MANUEL CONTIENT DES INSTRUCTIONS IMPORTANTES POUR LA SÉCURITÉ ET LE FONCTIONNEMENT.

« Modèle conforme aux exigences de sécurité »

Photos et données non contractuelles

MAJ : 10-2019

SOMMAIRE

1 - PRESENTATION 3

2 - REGLAGES / MONTAGE : 4
2.1 Réglage de la selle : 4
2.1.1 Inclinaison : 4
2.1.2 Hauteur : 4
2.2 Réglage de la fourche 5
2.3 Réglage des freins: 6
2.4 Montage et démontage des roues : 7
2.4.1 Roue avant : 7
2.4.2 Roue arrière : 7
2.5 Eclairage : 9

3 - UTILISATION DU VAE : 10
3.1 Le changement de vitesses indexées : 10
3.2 Le changement de vitesses électronique : 10
3.3 Le display et la commande 11
3.4 L'assistance électrique : 13
3.4.1 Fonctionnement : 13
3.4.2 Performances : 13
3.4.3 Spécifications techniques du système d'assistance : 14
3.5 Le moteur électrique : 14

4 - CHARGEMENT DE LA BATTERIE : 15
4.1 Chargeur Néomouv LITHIUM ION 36 volts 15
4.1.1 Précautions d'emploi (instruction de sécurité) : 16
4.1.2 Protection du chargeur : 16
4.2 La batterie : 17
4.2.1 Batterie et performance du VAE: 18
4.2.2 Recommandations / Précautions à prendre avec votre batterie : 19

5 - ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU CROONY : 20
5.1 L'entretien : 20
5.2 Lubrification : 20
5.3 Maintenance : 20

6 - CONSEILS POUR AUGMENTER L'AUTONOMIE : 21

7 - SECURITE – RECOMMANDATIONS : 22

8 - DONNEES TECHNIQUES 23

9 - DECLARATION DE CONFORMITE CE 23

10 - CERTIFICAT DE CONFORMITE 23

11 - CONDITIONS DE GARANTIE 23

1 - PRESENTATION

Merci d'avoir choisi un vélo à Assistance Électrique NEOMOUV

Présentation du VAE :

Notes :

- Le signe △ indique des conseils importants, des mesures de sécurité impératives. Suivez-les différentes instructions.
- Certaines opérations de réglage, de montage/démontage nécessitent un outillage et une compétence particulière ; ne les effectuer que si vous êtes expérimenté, sinon consultez votre revendeur agréé ou un spécialiste.
- Le signe 🛠 indique l'outillage qui vous sera nécessaire pour des opérations de réglage.
- Votre VAE possède un numéro de série gravé sur le cadre au niveau de la fourche.

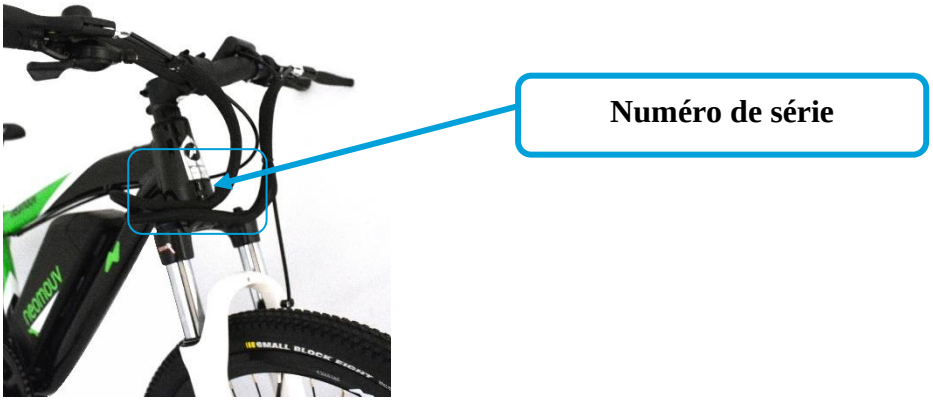

△ CHARGE MAXIMALE : 80 KG. POUR VOTRE SECURITE IL CONVIENT DE NE PAS DEPASSER CETTE CHARGE MAXIMALE LORS DE L'UTILISATION DE VOTRE BICYCLETTE.

2 - REGLAGES / MONTAGE :

Adapter le vélo à votre taille

2.1 Réglage de la selle :

🛠 clef allen de 6mm.

2.1.1 Inclinaison :

Desserrer l'écrou sous la selle.
Régler l'inclinaison de la selle, afin d'obtenir la position la mieux adaptée à votre confort. Resserrer l'écrou, couple de serrage maxi 13 Nm.

2.1.2 Hauteur :

Le vélo à assistance électrique permet une position de selle plus basse que sur un vélo classique. Grâce à l'assistance électrique vous fournissez moins d'effort et vous pouvez être assis plus bas pour une meilleure sécurité. Les tailles requises de l'utilisateur (cycliste) pour une utilisation optimale du vélo se situent entre 1.30 et 1.60m. Donc, réglez votre hauteur de selle en position assise selon les indications suivantes :

Desserrer l'attache rapide de collier de selle.

Assis sur la selle les pieds chaussés de chaussures adaptées à la pratique du vélo, placez une pédale en position basse, posez un talon sur une pédale, la jambe doit tomber normalement sans être raide. Montez ou descendez la selle pour obtenir la bonne hauteur. En pédalant à l'envers vous ne devez pas vous déhancher.

> *Pour le calcul de la hauteur, vous pouvez aussi appliquer la formule HS (hauteur de selle) =0.885xEJ (entrejambe). Pour mesurer la hauteur d'entrejambe mettez-vous pieds nus et talons espacés de cinq centimètres. Plaquez (sans trop appuyer) un bâton contre votre périnée, et mesurez ensuite la hauteur entre le sol et le bâton. Vous obtenez alors la valeur EJ (entrejambe).*

Bloquer l'attache rapide.

△ **LE TUBE DE LA SELLE NE DOIT PAS SORTIR AU-DELA DE LA MARQUE DE SECURITE GRAVEE (BARRES VERTICALES).**

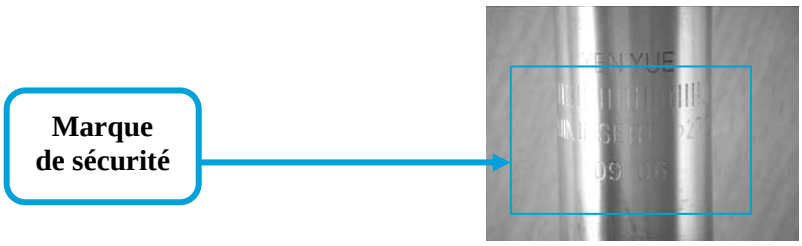

La hauteur minimum entre le point haut de la selle et le sol est **de 85 cm**.

2.2 Réglage de la fourche

La fourche du Croony est réglable et blocable. Le blocage se fait par l'intermédiaire de la molette bleue sur le haut de la fourche. Le réglage de la dureté de la suspension se fait grâce à la molette qui se trouve sur l'autre épaulement de la fourche.

2.3 Réglage des freins:

Le Croony est équipé à l'avant et à l'arrière de frein à disque mécanique. L'entretien de ce système est du ressort d'un spécialiste. Néanmoins voici quelques recommandations d'usage :

- Vérifiez périodiquement l'état de la garniture des plaquettes. Il faut éviter d'attendre le dernier moment car lorsque la garniture est HS le disque frotte contre le métal des plaquettes ce qui les endommage. Voici 2 moyens de contrôler l'usure de vos plaquettes :
    - A l'oreille, le bruit du freinage sera plus métallique lorsque la garniture sera usagée.
    - A l'œil, on peut apercevoir la dimension de la garniture en se plaçant devant l'étrier

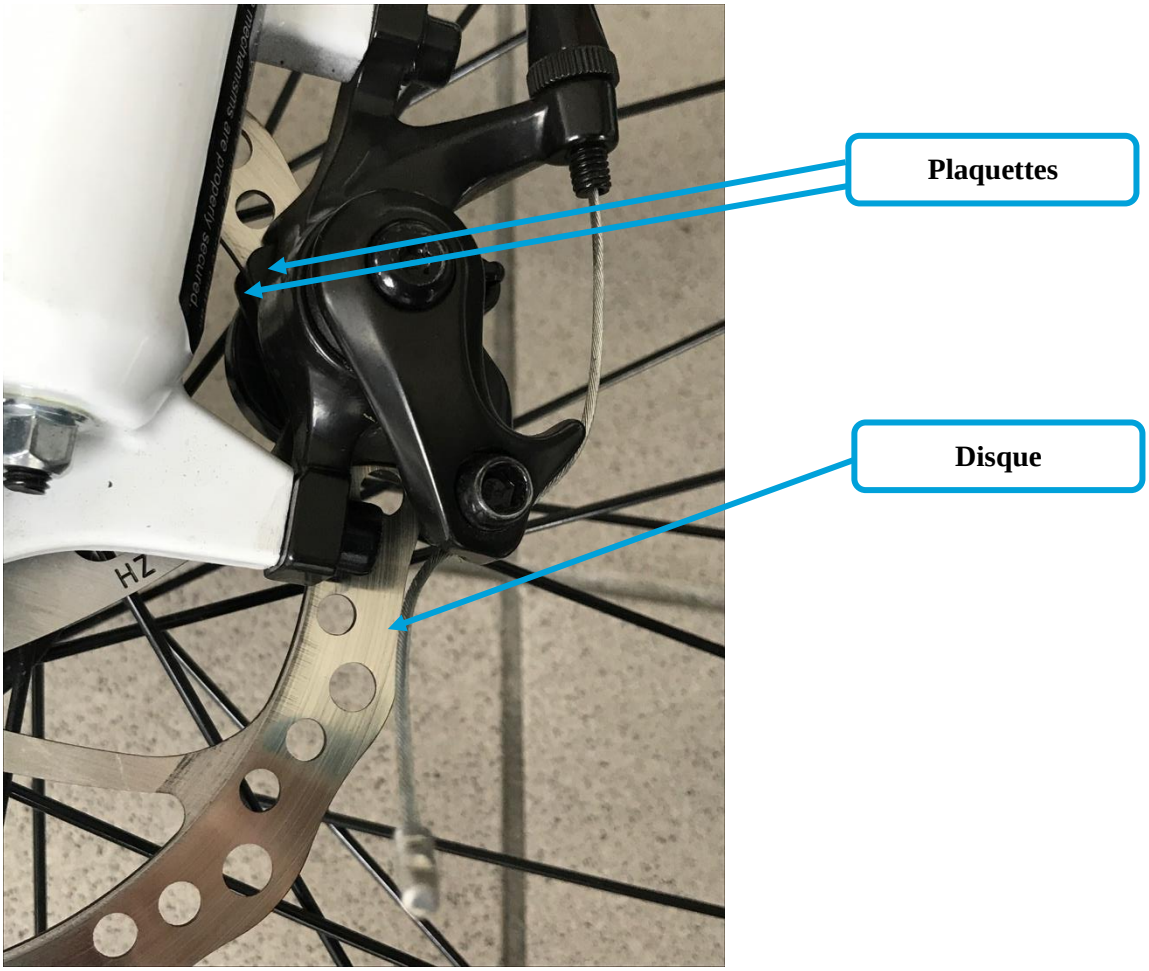

- Vérifiez périodiquement l'état des disques pour s'assurer qu'ils soient propres et pas trop usés. Pour nettoyer les disques n'utilisez que de l'eau ou de l'alcool.

- Evitez absolument tout contact avec un corps gras sur le disque ou les plaquettes. Les plaquettes seront **impérativement** à changer dans le cas contraire (elles sont poreuses et auront donc absorbées les corps gras).

△ DE MANIERE GENERALE, LES MANIPULATIONS DU SYSTEME DE FREINS A DISQUE HYDRAULIQUE NE LAISSENT PAS VRAIMENT DE PLACE A L'A-PEU-PRES. NOUS RECOMMANDONS DE FAIRE APPEL A UN SPECIALISTE EN CAS DE DOUTE SUR LES OPERATIONS A EFFECTUER.

2.4 Montage et démontage des roues :

🛠 clef plate 18 mm

△ UNE REGLE GENERALE, NE JAMAIS ACTIONNER LES LEVIERS DE FREIN LORSQUE LA ROUE EST ENLEVEE. LA ROUE SERA TRES DIFFICILE A REMETTRE EN PLACE DANS LE CAS CONTRAIRE.

2.4.1 Roue avant :

Démontage de la roue avant :

- Il suffit d'ouvrir et tourner légèrement l'attache rapide.

Montage de la roue avant :

- Vérifiez le serrage de la fixation de la roue et son alignement.
- Une fois la roue en place, Actionnez 3-4 fois la poignée de frein. Cela permet aux plaquettes de se recaler correctement.
- Vérifiez que le disque de frein est bien centré et tourne sans frottement.
- Vérifiez enfin le bon fonctionnement du freinage de la roue.

2.4.2 Roue arrière :

Démontage de la roue arrière :

Déconnecter le moteur (connecteur situé côté droit de VAE sur la partie basse et horizontale du cadre).
Couper le lien « Colson » de fixation du câble moteur sur cadre si besoin.

Retirer les caches écrous de roue droit et gauche. Desserrer les écrous. Sortir les écrous et rondelles d'axe de roue.

Enlever la roue du cadre vers l'avant et ôter la chaîne de l'axe de la roue.

Insérer une partie en plastique dans l'étrier (entre les deux plaquettes).

Montage de la roue arrière :

Retirer la partie en plastique de l'étrier.

Prendre la roue et placer la chaîne sur le petit pignon côté droit, ensuite engager la roue entre les plaquettes de frein.

En revenant vers l'arrière, insérer l'axe de roue dans le logement droit et gauche du cadre. Mettre les rondelles et les écrous de roue. Serrer les écrous à la main dans un premier temps jusqu'à contact sur le cadre.

Contrôle de l'alignement de la roue :

- Centrer la roue vis à vis du cadre.
- Contrôler le centrage et le positionnement en ligne avec la roue avant, ainsi que le positionnement de la chaîne.
- Visser sans serrer à fond les écrous de roue de chaque côté.
- Contrôler une nouvelle fois le positionnement, le centrage et la position de la chaîne.

Contrôle du réglage du frein :

- Actionnez 3-4 fois la poignée de frein. Cela permet aux plaquettes de se recaler correctement.
- Vérifiez que le disque de frein est bien centré et tourne sans frottement.
- Vérifiez enfin le bon fonctionnement du freinage de la roue.

Serrer alternativement et progressivement de chaque côté les écrous de roues (couple de serrage maxi 25Nm) Replacer les caches écrous.

Reconnecter la liaison moteur et remettre le « Colson » de fixation sur cadre (si besoin).

NB : Le connecteur est équipé d'un détrompeur. Bien mettre les 2 fiches l'une en face de l'autre pour reconnecter correctement le moteur (respecter le fléchage).

2.5 Eclairage :

Votre vélo est fourni avec :

- **un éclairage avant fixe** (2 piles 2032) qui s'enclenche par l'interrupteur à l'arrière du feu

- **un feu arrière rouge à piles** (2 piles type LR03) qui s'enclenche par l'interrupteur situé sous le feu.

△ **MAINTENEZ TOUJOURS VOS ECLAIRAGES PROPRES ET EN BON ETAT.**

△ **UN EQUIPEMENT D'ECLAIRAGE EST OBLIGATOIRE DES LA NUIT TOMBEE.**

3 - UTILISATION DU VAE :

3.1 Le changement de vitesses indexées :

Votre changement de vitesses se compose d'un dérailleur et de 7 pignons à l'arrière :

- 1 pignon de 14 dents (grand développement) qui vous permet, dans les conditions faciles (légère descente, plat), d'augmenter votre vitesse ;
- 3 pignons intermédiaires de 16, 18, 20 dents à utiliser en situation normale ;
- 3 pignons « petit développement » de 22, 24 et 28 dents pour les côtes difficiles et les démarrages.

Et d'un dérailleur et d'un plateau à l'avant possédant 42 dents.

Le sélecteur de vitesse (indexé) se trouve sur le guidon, à droite.

3.2 Le changement de vitesses électronique :

Votre vélo est équipé de 6 niveaux d'assistance électroniques :

1. **Position 0** = Aucune assistance.
2. **Position 1 et 2** = position économique. Sur ces positions votre VAE consomme moins d'énergie, néanmoins la puissance ne sera peut-être pas suffisante pour aborder une montée.
3. **Position 3 et 4** = position moyenne d'assistance.
4. **Positions 5** = position maximale Sur cette position votre VAE vous fournit la plus grande assistance mais consomme aussi le plus d'énergie.

Afin de faire défiler le niveau d'assistance, il faut presser les boutons HAUT ou BAS.

Le sélecteur d'assistance se trouve près de la poignée gauche sur le guidon.

3.3 Le display et la commande

Aide au démarrage : Un maintien du bouton « **BAS** » (situé sous la commande) déclenchera l'aide à la marche qui permet au VAE de démarrer sans pédaler jusqu'à la vitesse de 6km/h.

Information de vitesse : Un appui long sur « **HAUT »,** permet de sélectionner l'information de vitesse voulue : instantanée, moyenne (avg) ou max (max).

Mode nuit : Un appui long sur « **HAUT et MODE »** simultanément allumera ou éteindra le rétro éclairage de l'écran.

Passage de l'information ODO à l'information TRIP : Un appui bref sur le bouton **MODE** permet de passer de l'un à l'autre. ODO indique le nombre de kilomètre total parcouru depuis l'origine. TRIP indique le nombre de kilomètre parcouru pour le parcours en cours.

Réglage de l'horloge : En ayant sélectionné le mode **ODO.** Un appui long sur « **BAS et MODE »** simultanément permet d'accéder aux réglages de l'horloge.
Régler l'heure à l'aide des boutons **HAUT** et **BAS**.
Presser brièvement le bouton **MODE** pour passer au réglage des minutes.
Régler les minutes à l'aide des boutons **HAUT** et **BAS**.
Presser longuement le bouton **MODE** pour valider ces changements et repasser en mode normal.

Remise à zéro des informations parcours (km parcourus, vitesse moyenne, vitesse max) : En ayant sélectionné le mode **TRIP**. Un appui long sur « **BAS et MODE »** simultanément permet de réinitialiser les données de parcours.

3.4 L'assistance électrique :

3.4.1 Fonctionnement :

Votre vélo est un Vélo à Assistance Electrique : il est équipé d'un moteur électrique, situé dans la roue arrière. Ce moteur se met automatiquement en marche (si le contact est mis et la batterie chargée) lorsque vous pédalez et uniquement quand vous pédalez.
La mise en marche de l'assistance est assurée par un détecteur électromagnétique qui coupe l'alimentation du moteur lorsque le pédalier cesse de tourner.

Le moteur se coupe également :

- Lorsque vous actionnez l'un des deux freins ;
- Lorsque vous atteignez la vitesse limite de 25 km/h ;

Ce principe permet au moteur de vous donner sa pleine puissance quand vous en avez besoin et de faire des « économies d'énergie » lorsque vous êtes en descente ou lancé sur un sol plat.

Cette gestion de l'énergie permet d'offrir une autonomie plus importante. Ces fonctions et la gestion de l'énergie sont réalisées par un boîtier électronique ou « contrôleur ».

△ **NOUS VOUS INFORMONS QUE L'ACTIVATION OU L'ARRET DE L'ASSISTANCE PEUT ENTRAINER UNE ACCELERATION OU UNE DECELERATION BRUTALE.**

3.4.2 Performances :

La vitesse de l'assistance de votre vélo est limitée à 25 km/h.
A cette vitesse l'alimentation du moteur se coupe automatiquement.

L'autonomie de votre vélo dépend de plusieurs paramètres :

- **Le poids transporté :**
  Les performances de votre vélo sont données pour une charge moyenne de 75 kg.

- **La température extérieure :**
  Les performances sont données sur une température extérieure d'environ 20°C. En dessous de cette température les performances diminuent ; toutefois cette diminution n'est vraiment sensible qu'en dessous de 5°C.

- **L'usure de la batterie :**
  Votre batterie est conçue pour vous délivrer des performances stables pendant 750 cycles de recharge (ou une utilisation moyenne de 3 ans). Après ces 750 cycles, elle est toujours opérationnelle, mais ses performances et donc votre autonomie, diminuent proportionnellement.

- **Mais surtout l'autonomie dépend de la nature de votre parcours :**
  L'autonomie théorique, s'entend pour une sollicitation du moteur quasi continue sur un sol plat ou peu vallonné (10 à 20% de côtes). Si votre parcours est plat et comprend un pourcentage de descentes (même légères), votre autonomie s'en trouve accrue. Si vous montez des côtes de plus de 5% (le moteur « peine » au-dessus de 8% de dénivellation), votre autonomie peut diminuer proportionnellement.

3.4.3 Spécifications techniques du système d'assistance :

Moteur : Type Brushless – 250 watts
Batterie : Cellule lithium Ion 36 V – 480 (13Ah)
Cycle de vie : 750 cycles complets charge/décharge en conditions normales de charge.
Autonomie : De 70 à 80 Km (batterie 480 Wh) pour un utilisateur de 75 kg avec une utilisation en mode éco.

3.5 Le moteur électrique :

Situé dans le moyeu de la roue arrière, c'est un moteur électrique BRUSHLESS de 250 watts. Il ne nécessite aucun entretien de votre part et bénéficie d'une garantie fabricant de 2 ans. Après 3 ans ou 25 000 kilomètres, nous vous conseillons de le faire réviser par un revendeur agréé ou un spécialiste. Bien qu'il soit conçu pour résister à l'eau, nous vous **déconseillons** de le nettoyer avec un jet haute pression.

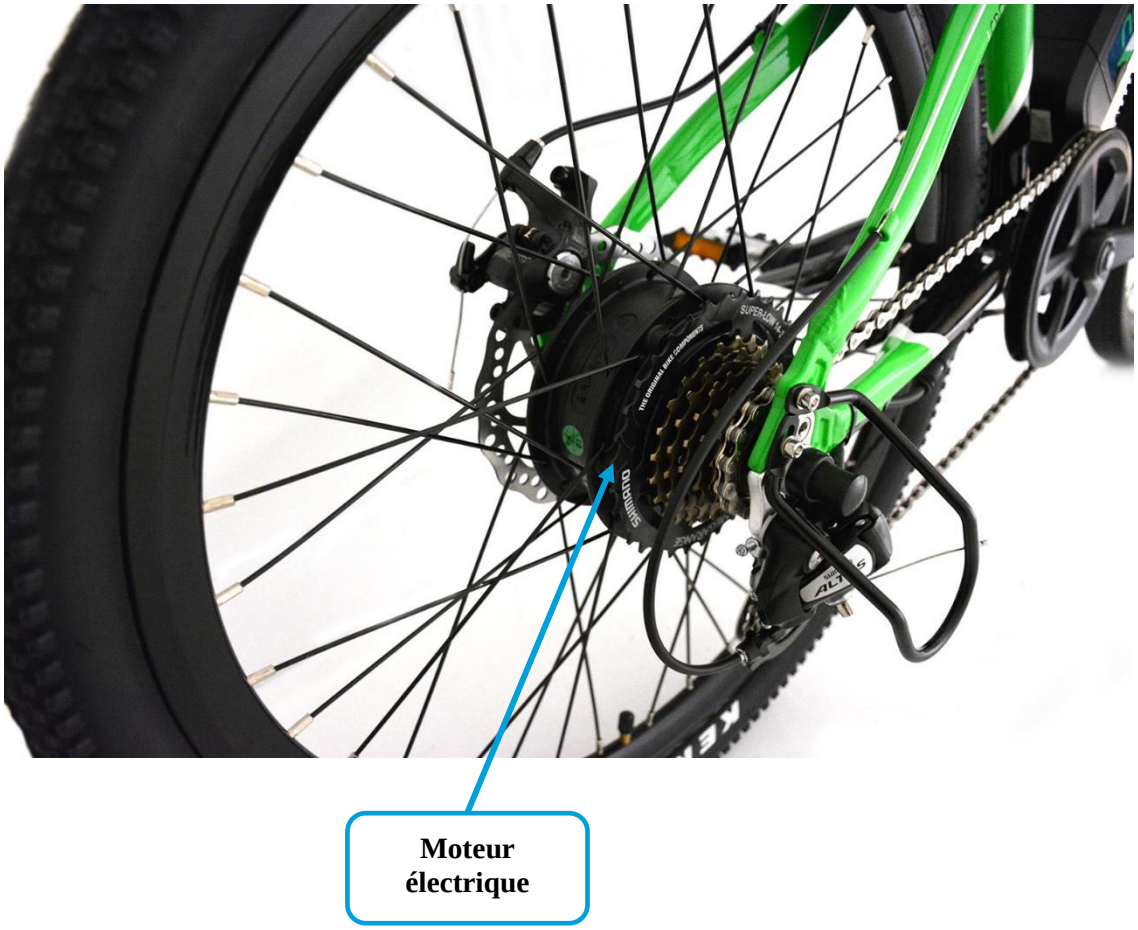

4 - CHARGEMENT DE LA BATTERIE :

4.1 Chargeur Néomouv LITHIUM ION 36 volts

CARACTERISTIQUES DU CHARGEUR

Modèle 36 volts	STC-8127LC
Chargeur intelligent pour batterie Lithium Ion	
Tension	AC220 -240 V
Fréquence	50-60 hz
Tension de chargement (charge)	42 V
Courant de sortie	2.0 A
Indication par LED power : rouge	En charge
Indication par LED charge : vert	Chargé ou déconnecté de la batterie
Efficacité (à pleine charge)	100 %
Plage de température de fonctionnement	Entre 10° C et 35° C
Humidité	<+ 90 %
Norme de sécurité	EN60335 –1 : 2012 + A11 + A13
Poids	300 g
Dimensions	125x62x35 mm

Le chargeur qui est livré avec votre vélo est conforme aux normes de fabrication CE, et aux standards de protection de l'environnement IEC/EN 60335-1. Il a été conçu spécialement pour recharger la batterie de votre vélo électrique. Il rechargera votre batterie complètement en 4 à 6 heures suivant la température ambiante et l'usure de la batterie. Ce temps de charge, dite « lente », est volontaire, dans le but de préserver la vie de votre batterie.

Son fonctionnement est simple : Brancher la prise de sortie du chargeur sur la prise de votre batterie puis brancher la prise sur le secteur.

Une diode sur le dessus du chargeur indique le niveau de charge de la batterie. Elle est rouge quand la batterie est en charge et passe au vert une fois la batterie rechargée.

4.1.1 Précautions d'emploi (instruction de sécurité) :

- Ne branchez pas la prise du chargeur sur le secteur avec les mains humides (danger d'électrocution).
- Toute charge doit être effectuée dans un local ventilé.
- Toujours vous assurer de la compatibilité du chargeur avec le réseau électrique local.
- Ne pas mettre l'appareil en charge dans un environnement humide ou près d'un produit inflammable ou explosif (toute charge générant une diffusion de chaleur, danger d'incendie ou d'explosion).
- Ne pas stocker l'appareil chaud.
- Ne chargez pas une batterie défectueuse ou hors d'usage.
- Ne pas laisser le chargeur branché et ses connections à la portée des enfants.
- Ne pas tenter de démonter le chargeur.

4.1.2 Protection du chargeur :

- Ne pas l'exposer à la pluie.
- Ne pas laissez le chargeur débranché de l'alimentation (220 volts) et branché sur la batterie.
- Ne pas l'immerger.
- Ne pas poser d'objet sur le chargeur, ni le couvrir.
- Prendre soin des fils électriques d'entrée et de sortie du chargeur.
- Pour protéger le chargeur après une charge longue (plus de 24 heures) débrancher la connexion électrique et laisser reposer l'appareil dans un endroit sec et ventilé.
- Eviter de laisser le chargeur branché sur le secteur plus de 24H.

△ **ATTENTION ! POUR VOTRE SECURITE, IL EST INTERDIT D'OUVRIR LE CHARGEUR (RISQUE DE DECHARGE ELECTRIQUE – HAUTE TENSION). CONTACTEZ VOTRE REVENDEUR POUR TOUT PROBLEME DE PANNE SUR LE CHARGEUR.**

△ **Pour votre sécurité voir également les pictogrammes au dos du chargeur.**

1) Respect des normes CE
2) Double isolation
3) Ne pas jeter avec les déchets ménagers.
4) Respecter la polarité…

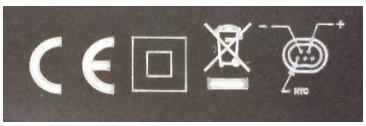

4.2 La batterie :

Votre batterie possède un n° de série :

Votre batterie est assemblée dans un containeur spécial. Nous vous déconseillons vivement de tenter de l'ouvrir ou de la démonter. **Toute rupture de l'étiquette de garantie entraînera ipso facto l'annulation de la garantie.**

Pour enlever la batterie de son logement il faut déverrouiller avec la clé le blocage de celle-ci et pousser la batterie vers la droite du vélo.

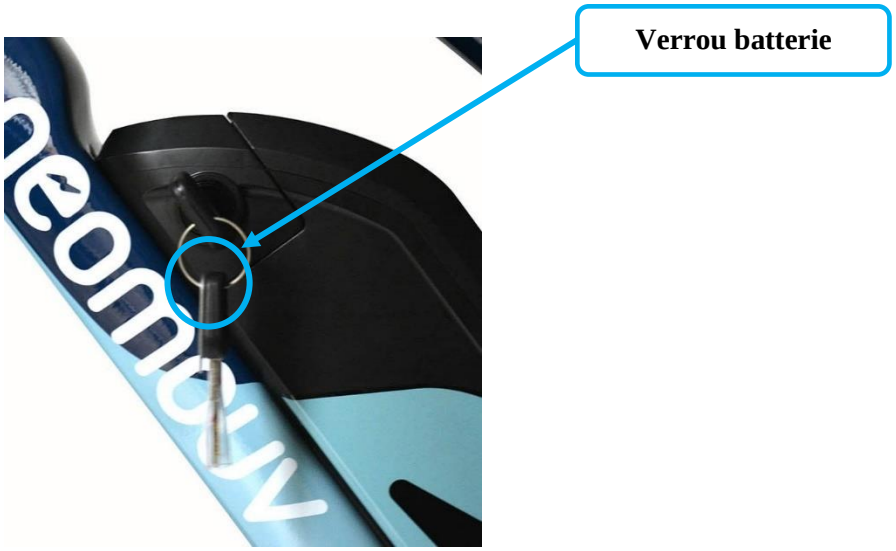

Pour remettre la batterie, commencer par positionner correctement le bas puis rebasculer la batterie dans son logement.

Vous pouvez recharger votre batterie en place sur le vélo ou l'enlever de son support et ensuite la charger, toujours par la prise située à l'arrière de celle-ci.
Pour un chargement en sécurité, il faut d'abord relier le chargeur à la batterie et ensuite raccorder la prise standard du chargeur sur le secteur (220V/50 Hz).
Vérifier le bon fonctionnement du chargeur (cf paragraphe 4.1).

4.2.1 Batterie et performance du VAE:

Les batteries sont des composants consommables et ont une durée de vie limitée : à terme, leur capacité et leurs performances s'amenuisent, et il faut les remplacer. Le vieillissement de la batterie peut donc contribuer à des changements de performances du VAE.

Comment optimiser les performances de la batterie :

L'autonomie de la batterie, c'est la durée pendant laquelle le VAE peut fonctionner avant de devoir recharger la batterie. La « durée de vie de la batterie » correspond à la durée avant de devoir la remplacer.
Elle est liée à son « âge chimique » qui est composé :

- Du passage du temps
- Du nombre de cycles de charge (aucune obligation de vider complètement la batterie à chaque fois puisqu'il n'y a pas d'effet mémoire)
- De l'entretien dont a bénéficié la batterie
- De l'utilisation du vélo : poids du vélo, de l'utilisateur et du matériel transporté / état mécanique du vélo (pression des pneus, état de la transmission) / cadence de pédalage / relief du parcours / température extérieure…
- Du niveau d'assistance choisi...

L'efficacité de la batterie s'amenuise lorsque son âge chimique augmente (suivre les conseils indiqués dans le manuel pour optimiser les performances de la batterie et prolonger sa durée de vie).

Vieillissement chimique des batteries :

Le vieillissement chimique d'une batterie se traduit par une réduction du temps écoulé avant qu'il soit nécessaire de la recharger. Cette autonomie est parfois appelée « capacité maximale de la batterie ».

Lorsque le fonctionnement ne peut plus être assuré avec toutes les capacités du système de gestion de l'alimentation, avec un faible niveau de charge, un âge chimique élevé ou de basses températures, le système procède à un arrêt pour préserver les composants électroniques. Bien que cet arrêt soit intentionnel du point de vue de l'appareil, il peut être inattendu pour l'utilisateur.

Quand la batterie atteint un âge chimique suffisamment avancé, les performances diminuent et il faut, à terme, la remplacer. Pour améliorer les performances du VAE, il peut être utile d'en remplacer la batterie (contacter le revendeur).

Capacité maximum de votre batterie :

La capacité maximum de la batterie est une mesure de la capacité de la batterie par rapport à son état neuf. Une batterie perdra en capacité à mesure que son âge chimique augmentera, ce qui peut se traduire par une diminution des heures d'utilisation entre les recharges.
Une batterie normale est conçue pour conserver au minimum 70% de sa capacité d'origine au bout de 2 ans d'utilisation ou 500 cycles de charge complets dans des conditions d'utilisation normales et environ 50% au bout de 5 ans (suivre les préconisations indiquées dans le manuel).

4.2.2 Recommandations / Précautions à prendre avec votre batterie :

- Eviter toute proximité de source de chaleur.
- Eviter tout court-circuit sur les connections de recharge et prise du moteur.
- N'utiliser la batterie que ce pour quoi elle est faite.
- Ne pas exposer la batterie à des températures supérieures à 40°C et inférieures à –20° C.
- Ne jamais laisser tomber la batterie ; poser la sur un endroit stable.
- Attention, il y a un risque de court-circuit et de surchauffe en cas de choc pour les batteries présentant une fragilité particulière.
- Toujours vous assurer de la compatibilité du chargeur avec le réseau électrique local.
- Lorsque la charge est terminée, il est recommandé de déconnecter le chargeur de celle-ci.
- **Lors de périodes de non-utilisation du vélo, stocker la batterie dans un endroit sec et frais et à une température supérieure à 10° C et inférieure à 40° C.**
- **Ne jamais laisser votre batterie complètement déchargée durant des périodes supérieures à 3 jours, cela pourrait l'endommager.**
- **En cas de non utilisation prolongée, il est nécessaire de recharger la batterie une fois tous les deux mois.**
- Ne jamais laisser la batterie, exposée longuement au soleil.
- Protéger impérativement la batterie du gel et de la chaleur.
- Ne jamais laisser un enfant jouer avec la batterie ou manipuler celle-ci.
- Ne jamais recharger la batterie sous la pluie ou dans un endroit humide.
- Ne jamais ouvrir la batterie. L'ouverture peut engendrer d'importants risques d'électrocution et rend la garantie caduque.
- Ne jamais asperger directement la batterie avec de l'eau ou tout autre liquide.
- Ne pas immerger la batterie.
- N'utiliser que le chargeur fournit pour recharger votre batterie. Tout autre chargeur non adapté à la batterie pourrait provoquer un accident.

△ ATTENTION ! VOUS NE DEVEZ PAS JETER VOTRE BATTERIE OU VOTRE CHARGEUR AVEC VOS DECHETS MENAGERS. UN SYSTEME DE COLLECTE SELECTIVE POUR CE TYPE DE PRODUIT EST MIS EN PLACE PAR LA PLUPART DES COMMUNES, VOUS DEVEZ VOUS RENSEIGNER AUPRES DE VOTRE MAIRIE AFIN D'EN CONNAITRE LES MODALITES. LES PRODUITS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES CONTIENNENT DES SUBSTANCES DANGEREUSES QUI ONT DES EFFETS NEFASTES SUR L'ENVIRONNEMENT OU LA SANTE HUMAINE ET DOIVENT DONC ETRE RECYCLES.

Lire aussi attentivement les indications portées sur la batterie :

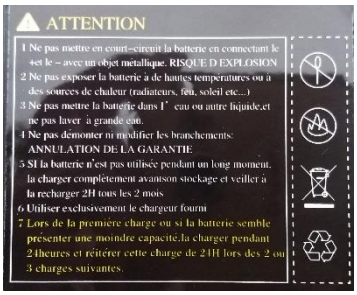

La batterie fournit avec votre VAE est conforme :

- A la norme EN61000-6-1 et EN61000-6-3 ;
- A la directive UN38.3 concernant le transport des matières dangereuses ;
- A la directive 2006/66/EC ;

5 - ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU CROONY :

5.1 L'entretien :

Pour mieux conserver votre vélo, entretenez-le régulièrement :

- Remplacer les patins de freins dès qu'ils sont lisses.
- Nettoyer régulièrement votre vélo à l'aide d'une éponge et de l'eau savonneuse.
- Ne pas utiliser de détergent ou d'essence, ni de jet à haute pression.
- Nettoyer et graisser les roulements tous les 6 mois.

Lorsque vous nettoyez votre vélo, pensez à bien :
Nettoyer, rincer et sécher les différentes parties du vélo, pour enlever l'eau stagnante évitant ainsi les risques précoces de corrosion.

5.2 Lubrification :

Lubrifier légèrement et régulièrement (une fois par mois environ) :

- La chaîne

5.3 Maintenance :

Comme tout composant mécanique, une bicyclette subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue.

Si la durée de vie pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et décolorations dans les zones soumises à des contraintes élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et doit être remplacé.

△ **Ne pas utiliser de lubrifiant sur la surface des jantes ni sur les pneus ainsi que sur les patins de frein avant et arrière.**

△ **Vérifier l'état et le bon fonctionnement des organes de signalisation (ex : ampoules etc), et les nettoyer si nécessaire avec un chiffon sec.**

6 - CONSEILS POUR AUGMENTER L'AUTONOMIE :

Selon la batterie qui équipé sur votre Croony, l'autonomie est de 70 à 80 km (batterie 480Wh) pour un utilisateur de 75 kg à une vitesse moyenne de 18km/h sur un parcours en mode Eco.

Afin d'économiser l'énergie de votre batterie et donc d'augmenter l'autonomie de votre vélo, nous vous proposons quelques conseils.

- **Au démarrage** : réglez votre assistance, en position 1 et choisissez un développement moyen sur le dérailleur. Si votre parcours est en côte, positionnez le dérailleur sur le petit développement et utiliser la position 6 Km/h.

- **Dans les embouteillages** : réglez l'assistance en position 1 et votre dérailleur en petit développement ou développement moyen suivant la fréquence des arrêts que vous devrez effectuer.

- **Démarrage en côte** : avant de vous arrêter, réglez votre dérailleur en petit développement, réglez l'assistance en fonction de la côte.

- **Monter une côte plus forte** : si vous montez une côte et que la vitesse devient trop réduite, vous pouvez optez pour une assistance plus forte. Vous allez alors sentir l'assistance augmenter. Si cela est insuffisant, positionnez votre dérailleur sur le petit développement (votre consommation d'énergie devient plus forte et votre autonomie en sera réduite).

- **Parcours sans arrêt** : votre parcours est sans obstacle (sans feu rouge, ni embouteillage ou parcours en campagne) vous pouvez alors régler votre vélo en vitesse de « croisière ». Choisissez votre assistance et réglez le dérailleur sur le grand développement. Ainsi vous pourrez aller plus vite tout en économisant de l'énergie.

- **En descente** : vous arrêtez de pédaler (roue libre) ou vous pédalez normalement sans effort en adaptant votre sélection de vitesse et vous vous laissez porter doucement.

- **Pour plus d'autonomie** : démarrez en position 1. Une fois votre vélo lancé, votre assistance et réglez le dérailleur sur le grand développement. Gardez une vitesse constante, votre autonomie sera plus importante.

7 - SECURITE – RECOMMANDATIONS :

Contrôlez régulièrement les points suivants :

Le serrage des roues (25 Nm pour l'avant et l'arrière)
L'usure des pneumatiques (remplacer le pneu dès que le témoin d'usure est atteint) et régler sa pression entre (60 à 65 Psi- 2.8 à 3 bar). Les pneumatiques de votre bicyclette sont compatibles avec les fonds de jantes, aucune modification ne doit y être apporté, seules les pièces de rechange appropriées (pneumatiques, chambres à air éléments de frictions de freins etc..) sont à prendre en compte. Contacter votre revendeur pour plus de renseignements.
Contrôlez le bon serrage de la direction (10 Nm), des pédales (20 Nm), de la selle (6 Nm).

Du fait de son poids et de l'inertie due au moteur, prévoyez largement les distances de freinage de votre vélo à assistance électrique, surtout par temps de pluie.

Sur la voie publique, toute personne circulant à bicyclette doit respecter et appliquer les prescriptions du code de la route du pays où il se trouve ainsi que les exigences légales concernant ce type de transport. (ex : éclairage, signalisation, port du casque (conseillé) dispositif réfléchissant etc ...).

Pour une utilisation sûre de votre bicyclette nous vous recommandons de vérifier et de contrôler périodiquement : les freins (usure des garnitures) l'état des jantes et des rayons (usure des jantes et des rayons) l'état des pneumatiques, de la direction (fixations, serrage des écrous de roues et de tous autres organes spécifiques à votre véhicule. Les jantes doivent être lisses, sans fissures, rupture ou déformation. Si vous remarquez une anomalie quelconque sur les jantes, veuillez les faire réviser immédiatement.
ATTENTION Comme tout composant mécanique, une bicyclette subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue. Si la durée de vie prévue pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et décolorations dans des zones soumises à des contraintes élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et devrait être remplacé. »

Il est également important pour votre sécurité de remplacer les composants critiques présentent une usure ou autres problèmes (ex : pneumatiques, jantes, etc…) par des pièces d'origine. Adressez-vous à votre revendeur.

△ **NE PAS S'ASSEOIR SUR LE VELO, LORSQUE CELUI-CI EST MAINTENU PAR LA BEQUILLE, ELLE RISQUE DE CASSER ET DE VOUS FAIRE CHUTER BRUTALEMENT.**

Restez vigilant, ne vous attardez pas sur la consultation de l'écran de la bicyclette quand vous roulez.
Pour votre sécurité, il est conseillé d'allumer systématiquement l'éclairage de la bicyclette.

Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de douze ans.

Le port d'un gilet réfléchissant est obligatoire hors agglomération en cas de circulation la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante.

8 - DONNEES TECHNIQUES

PIECES	COUPLE DE SERRAGE MAXI(Nm)
Axe de pédalier	40
Pédales	20
Axe de roue avant	25
Axe de roue arrière	25
Tige de selle	6
Potence et cintre	10
Inclinaison de selle	6

CARACTERISTIQUES

MODELE	CROONY
Poids total (batterie incluse) (kg)	19 kg
Charge maximum autorisée	800 kg
Vitesse maximale (km/h) en mode assistance	25
Autonomie	70 à 80 Km pour 480Wh (Pour un utilisateur de 75 kg)
Batterie	Cellules Lithium Ion 750 cycles
Tension (v)	36 V
Moteur	Brushless
Rendement nominal (w)	250 watts
Tension chargeur	42 V
Pneus dimensions	24
Pressions des pneus	2 et 3 bars
Plateau (nombre de dents)	42
Développement (nombre de dents aux pignons)	14, 16, 18, 20, 22, 24, 28

9 - DECLARATION DE CONFORMITE CE

Disponible sur notre site internet : www.neomouv.com/fr/telechargement/

10 - CERTIFICAT DE CONFORMITE

Disponible sur notre site internet : www.neomouv.com/fr/telechargement/

11 - CONDITIONS DE GARANTIE

Pour tout renseignement sur les garanties, contactez votre magasin.

SAS NEOMOUV
ZI Ouest - Allée des quatre Journaux
72200 LA FLECHE
contact@neomouv.com

NEOMOUV – reproduction interdite. NEOMOUV est une marque déposée. Le constructeur se réserve le droit de modifier les caractéristiques de ses produits en vue d' y apporter des améliorations techniques ou de respecter de nouvelles règlementations.

SAS au capital de 1 200 000 € - RCS Le Mans 518 158 183
SIRET 518 158 183 00013 – APE 4649Z – TVA INT FR 91 518158183